

DESSINONS
NOTRE
TERRITOIRE

PLUI

PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

laGrandChalon

AGGLOMERATION

Révision du PLUI

Dossier d'approbation

4 – Plans de zonage général

4 - 45 Saint-Rémy

Elaboration du PLUI du Grand Chalon approuvé le 18 octobre 2018

Vu pour être annexé à notre
délibération de ce jour,
le Président,

Révision du PLUI :
Document approuvé le :

Document approuvé le 25 octobre 2022

Sébastien MARTIN

Légende

Zonage du PLUI

UA: Zone urbaine de centres anciens, faubourgs et hameaux

UC: Zone urbaine d'habitat collectif, grands ensembles et secteurs de renouvellement urbain

UCA: Zone urbaine d'habitat de petits collectifs

UP: Zone urbaine pavillonnaire

UPS: Zone urbaine pavillonnaire spécifique

UEC: Zone urbaine dédiée aux équipements communs

UEH: Zone urbaine dédiée aux équipements hospitaliers ou de santé

UES: Zone urbaine dédiée aux équipements structurants

UXa: Zone urbaine d'activités à dominante artisanale

UXc: Zone urbaine d'activités à dominante commerciale

UXm: Zone urbaine d'activités mixtes

UXs: Zone urbaine structurante pour des activités industrielles et logistiques

OAP-VR-1: Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) valant règlement n°1

1AU: Zone à urbaniser à vocation résidentielle ou mixte

1AUEc: Zone à urbaniser pour les équipements communs

1AUeH: Zone à urbaniser pour les équipements hospitaliers ou de santé

1AUepv: Zone à urbaniser pour l'équipement de centrales photovoltaïques au sol

1AUes: Zone à urbaniser pour les équipements structurants

1AUXa: Zone à urbaniser pour des activités à dominante artisanale

1AUXc: Zone à urbaniser pour des activités à dominante commerciale

1AUXm: Zone à urbaniser pour des activités mixtes

1AUXs: Zone à urbaniser structurante pour des activités industrielles et logistiques

2AU: Zone à urbaniser ultérieurement à vocation résidentielle ou mixte

2AUX: Zone à urbaniser ultérieurement à vocation d'activités

A: Zone agricole

Ah1: Zone A accueillant des résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs

Ah2: Zone A accueillant des projets publics ou privés à vocation touristique, de loisirs ou d'équipement

Ah3: Zone A permettant l'extension des entreprises existantes et l'implantation d'activité

Ah4: Zone A accueillant le lycée agricole

Am: Zone A horticole et maraîchère

Ap: Zone A strictement protégée

Av: Zone A viticole strictement protégée

N: Zone naturelle et forestière

Nc: Zone N réservée aux activités de concassage et stockage de matériaux

Nfer: Zone N soumise aux aléas miniers des concessions de fer de Mazenay et de Change

Nh1: Zone N accueillant des résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs

Nh2: Zone N accueillant des projets publics ou privés à vocation touristique, de loisirs ou d'équipement

Nh3: Zone N permettant l'extension des entreprises existantes et l'implantation d'activité

Nh4: Zone N pouvant accueillir une construction d'habitation

Nj: Zone N de jardins

Ni: Zone N dédiée aux sports et aux loisirs

Np: Zone N strictement protégée

Npv: Zone N pour l'installation de centrales photovoltaïques au sol

PSMV: Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de Chalon-sur-Saône

Nb: les zones concernées par le risque d'inondation sont indiquées "N" (voir PPRI le cas échéant)

Prescriptions linéaires

--- Chemin à préserver

--- Linéaire de façades remarquables

--- Mur en pierre et/ou ferronnerie

--- RDC commercial protégé

--- Rue, avenue et boulevard plantés

Prescriptions ponctuelles

● Arbre remarquable

● Bâtiment d'intérêt historique ou architectural

▲ Bâtiment pouvant changer de destination

● Element naturel

★ Petit patrimoine bâti

Prescriptions surfaciques

■ Cône de vue

■ Emplacement réservé

■ Espace Bois Classé

■ Espace paysager

■ haie, bosquet ou alignement d'arbres

■ Mare

■ Parcs et espaces verts arborés

■ Quartier à structure spécifique

■ Ripisylve

■ Secteur faisant l'objet d'une OAP sectorielle

■ Terrain cultivé

Fond de plan

■ Gare

■ Mairie

■ Captage d'eau potable

■ Cours d'eau

■ Route

■ Réseau ferré

■ Pont

■ Limites communales

■ Parcelles cadastrales

■ Bâtiments

■ Bâtiments agricoles

■ Immeubles classés ou inscrits

■ Surface hydrographique

■ Cimetière

Localisation approximative des mines de :
■ Charbon
■ Gypse

Sources: le Grand Chalon SIG, IGN, cadastre DGFIP (2022)
Projection: RGF 93 - Lambert 93
Réalisation: le Grand Chalon SIG, Octobre 2022